

Subsides

Cela ne suffit-il pas à nous convaincre qu'il faut condamner le système actuel, qui s'est approprié leurs biens. Ce ne sont certainement pas leurs enfants qui ont hérité de ces biens, car tout ce dont ils ont hérité, c'est un monceau de dettes et d'hypothèques.

Monsieur le président, les dettes des gouvernements dépassent actuellement la capacité de payer des citoyens. Comme c'est logique que tant de députés posent en experts! N'ont-ils pas le souci de savoir pourquoi il y a tant de pauvreté, de chômage, de dettes et de banqueroutes? Et encore une fois, je crois que quand nous sommes aux prises avec un déséquilibre économique semblable, le sport amateur devrait passer en second lieu.

Vendredi dernier, au moment de l'ajournement, j'étais à dire qu'il fallait établir les besoins les plus urgents et quels sont ceux qui peuvent donner à l'économie canadienne l'élan approprié pour satisfaire aux besoins essentiels. A mon avis, nos efforts dans les domaines économique et social, devraient être basés premièrement sur la famille, car c'est là que se trouvent les besoins essentiels. La famille a besoin de vêtements, de logement, de meubles, d'écoles, d'hôpitaux, de pharmacies, de professeurs, de médecins, de combustible, de policiers, de conseils municipaux, de restaurants, d'automobiles, d'hôtelleries et de ménagères. Enfin, on peut dire, sans craindre de se tromper, que c'est la consommatrice par excellence, et que c'est elle qui contribue le plus à la marche générale de l'économie. C'est elle qui, dans l'esprit de nos dirigeants est la plus oubliée, la plus taxée. C'est elle qui, en général, ne reçoit qu'un salaire, soit celui du père, pour nourrir, vêtir et loger une ou plusieurs personnes, encore que ce salaire soit rogné par les taxes et les impôts de toutes sortes.

Les familles sont dépourvues du pouvoir d'achat nécessaire, et ce sont elles qui souffrent le plus de l'augmentation du coût de la vie; ce sont elles qui sont le plus durement atteintes par le déséquilibre économique et le plus persécutées par les bêtises du système diabolique actuel.

C'est pourtant la famille qui est la base de la société, la bâtit et la maintient. C'est sur elle que repose la grande partie des responsabilités sociales et économiques, et c'est également sur elle que nous comptons pour le relèvement et la continuation de l'espèce.

• (1510)

Monsieur le président, on se refuse à considérer les prérogatives et les droits de la famille, on nie presque son existence. Avant d'être vieux, il faut être jeune. Les allocations familiales ont été instituées en 1944-1945. Leur taux est demeuré fixe, alors que tous les autres secteurs de la société ont évolué selon l'augmentation du coût de la vie. Les pensions de sécurité de la vieillesse ont suivi une certaine courbe ascendante, mais les allocations familiales, qui étaient de \$6 à \$8 en 1944-1945, sont encore au même niveau aujourd'hui, alors que le coût de la vie a augmenté de plus de 100 p. 100.

Je ne suis pas contre l'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse, monsieur le président. Au fait, je suis en faveur de toutes les augmentations. Je m'oppose cependant aux augmentations qui tournent en rond, qui n'aboutissent à rien, qui ne font qu'augmenter le coût de la vie qui augmente continuellement.

Monsieur le président, on est à se demander s'il vaut la peine d'augmenter les allocations familiales et les pensions de sécurité de la vieillesse, avant d'étudier d'autres moyens visant à donner à l'économie l'élan dont elle a besoin.

Monsieur le président, en 1944, la production nationale était d'environ 12 milliards de dollars; en 1973, elle est de 114 milliards de dollars, dont 8 milliards de dollars proviennent des particuliers et 40 milliards des sociétés.

Par contre, les allocations familiales n'étant que de \$6 et \$8, en 1973, il n'est donc pas étonnant que nous constations des taux de dénatalité sans précédent au moment où nous devrions connaître une grande évolution familiale. En même temps que l'évolution économique se poursuit, nous accusons une diminution du nombre d'enfants dans les familles, mais nous fermons les yeux sur ces tragiques événements et nous cherchons des consommateurs à l'extérieur du pays. C'est la pire bêtise administrative jamais commise par la classe dirigeante.

Avec une production nationale semblable, les Canadiens devraient connaître un regain de prospérité. Pourtant, nous ne connaissons que le chômage, la pauvreté et l'inflation, symptômes du déséquilibre économique national qui afflige encore toute la population.

Monsieur le président, seul le rétablissement de l'équilibre économique entre les personnes, les familles et les compagnies peut éliminer la pauvreté, le chômage et l'inflation.

Monsieur le président, seul le gouvernement est en mesure de rétablir au plus tôt et maintenir l'équilibre économique qui ferait disparaître la pauvreté, le chômage et l'inflation, au bénéfice de tous les citoyens canadiens, et ce, dès que nous aurons pris une décision concrète et efficace.

Monsieur le président, aucun fonctionnaire si compétent soit-il, aucun professeur d'université, aucun corps professionnel, aucun syndicat, aucun conseil économique fédéral ou provincial, aucun groupe religieux, catholique ou protestant, aucune nationalité, anglaise, française ou autre, aucun parti politique, aucune caisse électorale, aucun président ou directeur de banque ou de compagnie n'a le droit de voter les lois au Parlement du Canada. Le droit de vote est le privilège exclusif des 264 députés, privilège qu'ils doivent exercer au nom des 22 millions de citoyens du Canada.

C'est donc en 1973 que ce problème devrait être solutionné par le gouvernement. Si la Constitution, les mécanismes monétaires, économiques et politiques, permettent au peuple du Canada de réaliser une production nationale de 114 milliards de dollars, soit \$5,000 par habitant, ou encore \$25,000 par famille de cinq, en moyenne, ces mêmes institutions devraient pouvoir permettre également de réaliser une équitable répartition entre les 22 millions de citoyens, qui vivent dans 6 millions de logements, résidences ou taudis, répartis à travers tout le pays.

Tous les députés, les 30 ministres, le très honorable premier ministre (M. Trudeau), et surtout le ministre des Finances (M. Turner), de concert avec le président du Conseil du Trésor (M. Drury) et les chefs des trois partis de l'opposition, sont les seuls Canadiens responsables du rétablissement de l'équilibre national. Mais comment le gouvernement devrait-il procéder pour ce faire? Voilà la grande question!

J'ai en main les conclusions des quatre grandes commissions royales d'enquête instituées au cours de la dernière décennie sur les banques, la fiscalité, la pauvreté et la situation de la femme au Canada. Il est inutile d'étudier davantage, car tout a été dit, étudié et réclamé. Il ne nous reste plus qu'à légiférer. Nous avons une connaissance exacte de la situation présente, nous connaissons l'évolu-